

PUBLICATION ANNUELLE SUR LA QUALITE D'EXECUTION OBTENUE AU TITRE DU SERVICE DE RECEPTION ET TRANSMISSION D'ORDRES

En application de la directive 2014/65/UE relative aux marchés d'instruments financiers dite « Directive MIF 2 », la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine établit et publie annuellement, pour chaque catégorie d'instruments financiers, le classement des principaux intermédiaires auxquels sont transmis les ordres émanant de ses clients pour exécution au cours de l'année précédente ainsi que les informations concernant la qualité d'exécution obtenue.

Ces informations sont communiquées dans le cadre du service de réception transmission d'ordres fourni aux clients « non professionnels » et « professionnels » de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine.

Avril 2022

1. Information sur les intermédiaires retenus

Les tableaux ci-dessous indiquent pour chaque catégorie d'instruments financiers, la proportion en termes de volume et de nombre d'ordres transmis par la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel pour exécution aux intermédiaires retenus au cours de l'année 2019. L'intermédiaire retenu est CA TITRES (N° de Legal Entity Identifier 969500SKXA3PHVM2FQ66).

Le pourcentage d'ordres dirigés ressort à 0% dans le mesure où les clients n'ont pas la possibilité de choisir la plateforme d'exécution.

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés– actions et certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/ liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)-E01							
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non							
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigé:			
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	66%	51%	43%	57%	0%			
Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés- actions et certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/ liquidité 3 et 4 (de 80 à 1999 transactions par jour)-E02							
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non							
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigé			
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	29%	42%	57%	43%	0%			
Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés- actions et certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/ liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)-E03							
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non							
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigé			
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	5%	7%	49%	51%	0%			

Catégorie d'instruments	Dérivés titrisés- warrants et dérivés sur certificats préférentiels								
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non								
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés				
CA Titres (LEI: 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	83%	17%	0%				
Catégorie d'instruments	Instruments de dette- Obligations								
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non								
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés				
CA Titres (LEI: 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	4%	96%	0%				
Catégorie d'instruments	Produits indiciels cotés(ETP) [fonds indiciels cotés (ETF), exchange traded notes (ETN) et exchange traded commodities (ETC)]								
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non								
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés				
CA Titres (LEI: 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	39%	61%	0%				
Catégorie d'instruments	Dérivés sur taux d'intérêt- Swaps, forwards et autres dérivés sur taux d'intérêt								
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non								
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés				
CACIB									

2. Information sur la qualité d'exécution obtenue

L'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution est précisée par la politique de meilleure sélection consultable en cliquant (ci. La Caisse régionale agissant en tant que transmetteur d'ordres a sélectionné deux intermédiaires pour la qualité de leur service d'exécution : CA Titres, pour les ordres sur valeurs mobilières, et Credit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB), pour les opérations de marché.

La politique d'exécution de cez l'attemédiaires fait l'Objet d'une évaluation régulière par la Caisse régionale sur les critères suivants : accès aux différentes plateformes d'exécution, qualité d'exécution (fiabilité, rapidité d'exécution, soin et suivi des ordres) et coût.

Liens, participation, conflits d'intérêts avec les plateformes utilisées pour l'exécution des ordres

Il n'existe aucun lien, aucune participation significative ou conflit d'intérêt entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution (1) utilisées par CA Titres

Il n'existe aucuniten, aucunit par duple in l'existe aucunité de marché Opérations de marché Les ordres sonttransmis à Credit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB), société détenue à 100% par Crédit Agricole SA.

Valeurs mobilières :
Il n'existe aucun accord de ce type entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution (1) utilisées par CA Titres.
Opérations de marché:

Néant.

Néant. [A compléter pour les autres courtiers et contreparties le cas échéant]

Utilisation des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, fournis par les plateformes d'exécution conformément au RD (UE) 2017/575

Néant. [A compléter pour les autres courtiers et contreparties le cas échéant]

Utilisation des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication (CTP)

Pour mémoire : une plateforme d'exécution est un marché réglementé (Ex. Euronext), un MTF (Multilateral Trading Facility ou système multilatéral de négociation. Ex. Turquoise), un OTF (Organised Trading Facility ou système organisé de négociation), un internalisateur systématique (Ex. CACIB), un teneur de marché ou un autre fournisseur de liquidité - (définition issue du Règlement délégué UE 2017/565)